



INS-NIGER

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA
STATISTIQUE D'AGADEZ

DANS CE NUMERO:

Evolution du prix du mil	1
Evolution du prix du sorgho	2
Evolution du prix du riz	2
Evolution du prix du maïs	3
Evolution du prix du niébé	3
Evolution des prix de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon	4
Objectifs et missions	4

Bulletin trimestriel des prix

Période: 2^{ème} trimestre 2015

N° 21

JUILLET 2015

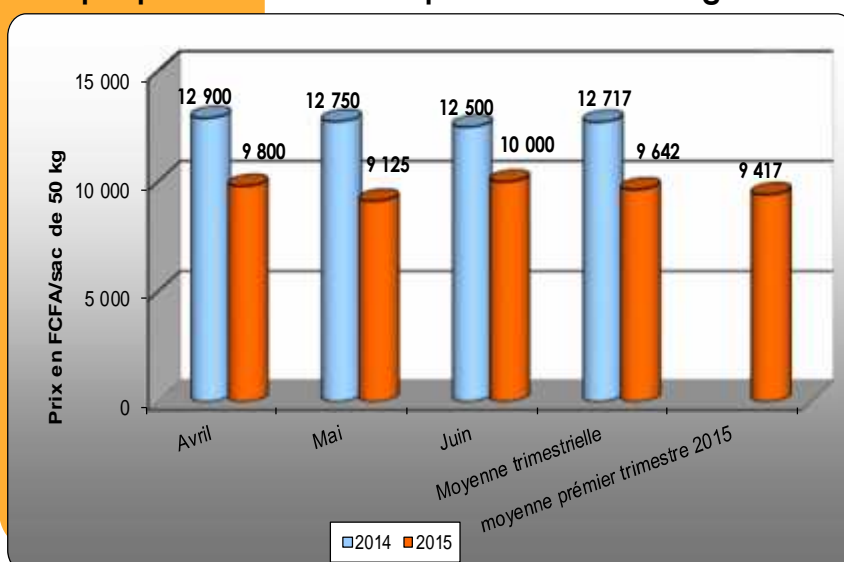
Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. La pesée n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



Au cours du deuxième trimestre de l'année 2015, la situation des prix de céréales et du niébé sur ces deux principaux marchés de la commune d'Agadez est caractérisée par une hausse du niveau des prix du mil, du maïs et du niébé et une baisse du prix du sorgho et du riz.

Sur la même période, l'huile de palme a enregistré une hausse et la pomme de terre et l'oignon ont enregistré une baisse de leur prix.

Graphique 1 : Évolution des prix du sac de 50 kg de mil



LE MIL

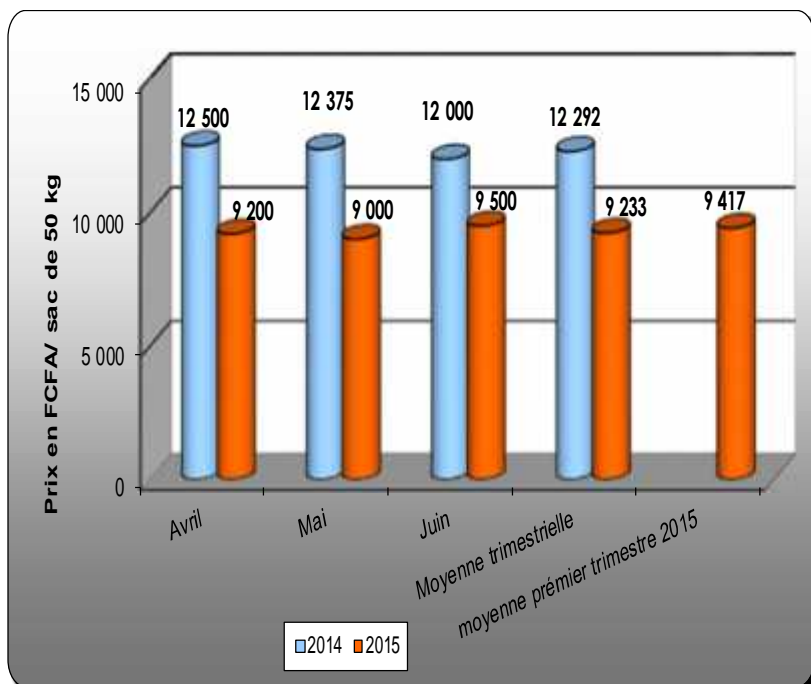
Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 9 642 FCFA en moyenne au deuxième trimestre 2015, contre 9 417 FCFA en moyenne au premier trimestre 2015, soit une hausse de 2,4%.

Au cours de ce trimestre le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois de juin (10 000 FCFA), et le plus bas a été observé au mois de mai (9 125 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse significative de 24,2%.

Graphique N°2 : Évolution du prix du sac de 50 kg de sorgho

LE SORGHO



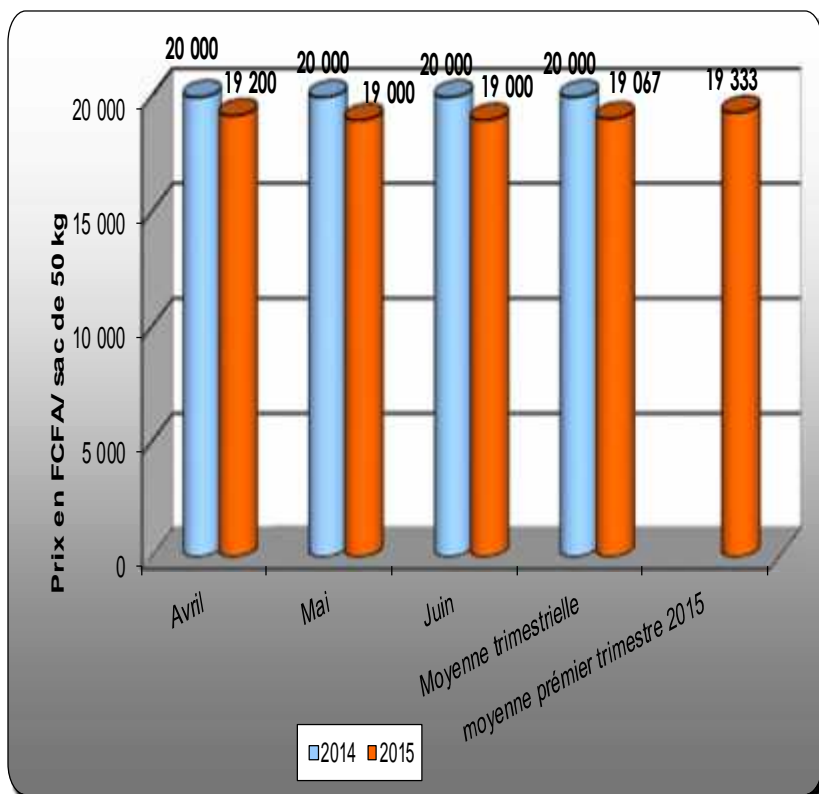
Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une baisse de 1,9% par rapport au trimestre précédent (9 417 FCFA).

Au cours de ce trimestre, le prix moyen le plus élevé a été observé au mois de juin (9 500 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois de mai (9 000 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une baisse significative de 24,9%.

Graphique N° 3: Évolution du prix du sac de 50 kg de riz

LE RIZ



Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 19 067 FCFA au deuxième trimestre 2015, contre 19 333 FCFA au premier trimestre 2015, soit une baisse de 1,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois d'avril (19 200 FCFA), et le plus bas a été observé aux mois de mai et juin (19 000 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 4,7%.

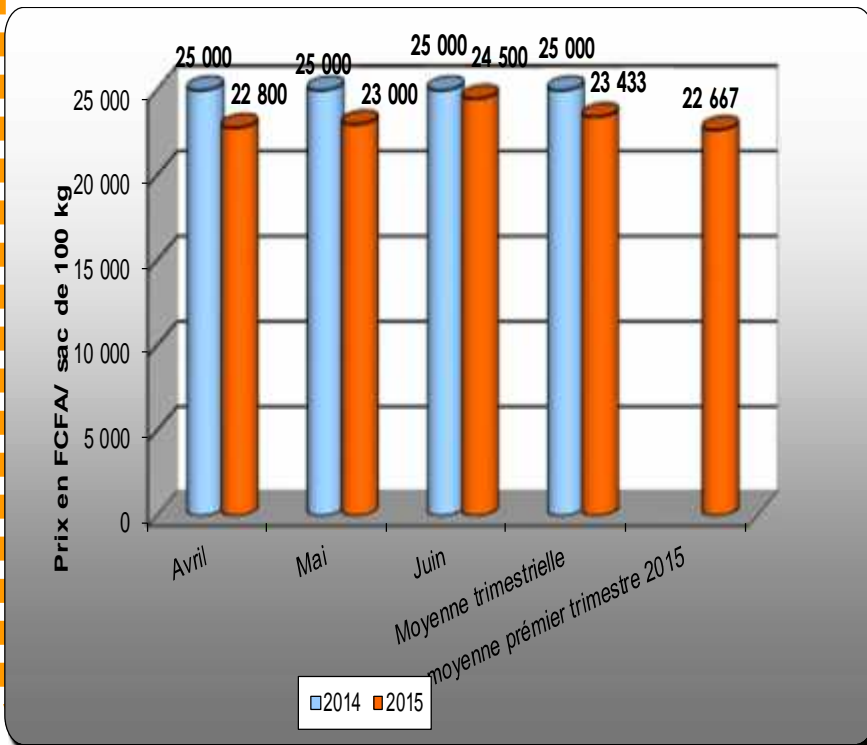
Graphique N° 4 : Évolution du prix du sac de 100 kg de

LE MAIS

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 23 433 FCFA en moyenne au deuxième trimestre 2015, contre 22 667 FCFA en moyenne au premier trimestre 2015, soit une hausse de 3,4%.

Au cours de ce trimestre, le prix moyen le plus élevé a été observé au mois de juin (24 500 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois d'avril (22 800 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une baisse de 6,4%.



Graphique N° 5 : Évolution du prix du sac de 50 kg de niébé

LE NIEBE

Au cours de ce trimestre le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une hausse significative de 15,7% par rapport au trimestre précédent (15 833 FCFA).

Au cours de ce trimestre, le prix moyen le plus élevé a été observé au mois de juin (19 500 FCFA), et le prix moyen le plus bas a été observé au mois d'avril (17 200 FCFA).

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 7,0%.

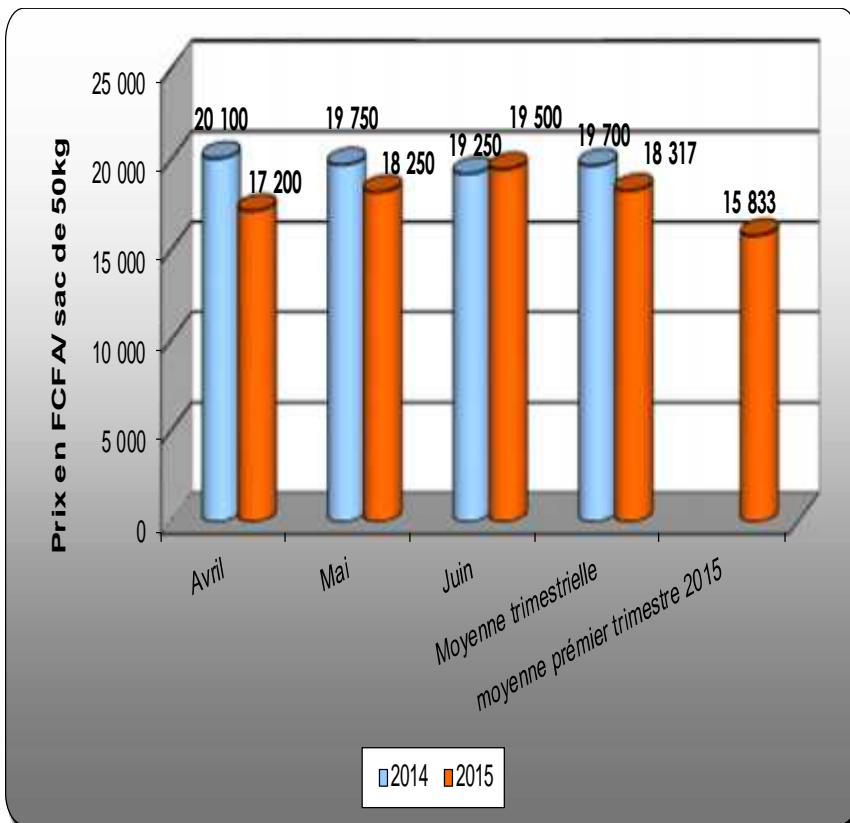


Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Avril	Mai	Juin	Moy 2T15	Moy 1T15	Variation (%) 2T15/1T15	Moy 2T14
Huile de palme	Litre	800	800	775	792	813	-2,6	900
Pomme de terre	Kg	400	500	700	533	342	56,1	376
Oignon	Kg	300	400	425	375	292	28,6	282

L'HUILE DE PALME

Le prix du litre de l'huile de palme s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 792 FCFA contre 813 FCFA au premier trimestre 2015, soit une baisse de 2,6%.

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du litre est en baisse de 12,0%.

LA POMME DE TERRE

Le prix moyen du kg de la pomme de terre s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 533 FCFA contre 342 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse significative de 56,1%.

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du Kg est en hausse de 41,9%.

L'OIGNON

Le prix moyen du kg de l'oignon s'établit au cours du premier trimestre 2015 à 375 FCFA contre 292 FCFA au premier trimestre 2015, soit une hausse significative de 28,6%.

En glissement annuel (deuxième trimestre 2015 par rapport au deuxième trimestre 2014), le prix moyen du Kg est en hausse significative de 33,1%.



**Direction Régionale de
l'Institut National de la
Statistique d'Agadez**

Téléphone : 20440914

Fax : 20440916

E-mail : agadez@ins.ne

Missions de la DR/INS**Elle a pour missions :**

-) Production des données au niveau régional ;
-) Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous-régional;

Exécuter au niveau régional et sous-régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;

Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;

Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions;

Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;

Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;

Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.